

**ABONNEMENT.**

**SAUMUR :**

Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 9

**POSTE :**

Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**

A SAUMUR.

Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

**INSERTIONS.**

Annonces, la ligne . . . 10 c.  
Réclames . . . . . 30  
Faits divers . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

**On s'abonne :**

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS,  
8, place de la Bourse.

Abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
7 Janvier 1882.

**Chronique générale.**

On sait, et la *Republique française* le rappelle dans son avant-dernier numéro, que M. Gambetta a l'intention de demander au congrès de rétablir le scrutin de liste par une loi constitutionnelle.

L'organe officiel de M. le président du conseil des ministres affirme, d'ailleurs, que le gouvernement n'a pas l'intention d'abuser de cette loi pour faire la dissolution, et qu'il laissera la Chambre des députés actuelle poursuivre son mandat jusqu'à la fin de l'année 1885.

D'après certains renseignements qui nous sont communiqués, et que nous avons tout lieu de croire sérieux, les promesses de la *Republique française* constituent tout simplement un audacieux mensonge, ce qu'on appelle vulgairement un *attrape-nigauds*.

Voici, en effet, ce qui se passe :

Depuis que la période électorale est ouverte pour le renouvellement du Sénat, M. Gambetta se fait adresser par les préfets de fréquents rapports sur l'état des esprits dans les départements.

Or, il résulterait de ces rapports : que le parti républicain se divise d'une façon déplorable, en égard aux intérêts de l'opportunisme ; que les comités électoraux sont dans la main de certains politiciens nouvellement éclos et qui ont une tendance très-marquée à se soustraire à l'influence de l'administration centrale.

Les préfets témoigneraient de très-vives inquiétudes au sujet de l'avenir du gambettisme ; leur opinion serait que chaque jour enlève un peu de la popularité de M. Gambetta et diminue par conséquent son autorité sur les comités ; que ces comités, avant six mois, seront devenus tout-à-fait ingouvernables, et qu'il serait urgent d'aviser dans le plus bref délai.

Nous croyons savoir que, M. Gambetta ayant consulté ses amis relativement à ses craintes, ceux-ci lui auraient conseillé de couper court à cette « déviation » fâcheuse de l'opinion républicaine ; et qu'en conséquence il serait question, malgré les assurances contraires de la *Republique française*, de dissoudre la Chambre aussitôt le scrutin de liste rétabli par le congrès, afin de procéder dans le plus bref délai aux élections générales.

Les chefs de l'opportunisme estiment que M. Gambetta n'a pas d'autre moyen pour conjurer la perspective menaçante qui se dessine déjà, et ils sont d'avis qu'il faut tout risquer sur cette dernière carte.

Le ministère actuel va retirer le projet de l'obligation militaire imposée aux séminaristes et instituteurs, voté par l'ancienne Chambre et rejeté par la commission sénatoriale. Le ministère proposera de régler la question par un projet de réduction du service militaire, actuellement en préparation ; ce projet contiendra toutes les modifications aux dispenses relatives au recrutement.

Le projet que prépare M. Waldeck-Rousseau, relativement au droit d'association civile et religieuse, annulera probablement le projet de liberté des syndicats voté par la Chambre et soumis au Sénat.

La question des négociations relatives au traité de commerce anglo-français reste toujours pendante, ce qui confirme nos assertions et donne un formel démenti aux allégations officieuses. Une nouvelle conférence des délégués anglais, MM. Crowes et Bettman, a eu lieu hier, mais sir Charles Dilke n'assistait pas à l'entrevue avec M. Rouvier. Les journaux opportunistes se bornent à signaler la conférence, ce qui, rapproché du langage violent de la presse anglaise, et notamment du *Times*, cité plus

loin, prouve qu'elle n'a en rien diminué la tension des rapports.

D'après le *Citoyen*, de Paris, le vrai motif des dissentiments qui ont existé et existent encore entre M. Gambetta et M. Waldeck-Rousseau serait « le mode d'emploi des fonds secrets. »

La feuille radicale fait remarquer que Paris, qui a relevé, pour les démentir, les causes diverses attribuées au conflit survenu entre M. le président du conseil et le ministre de l'intérieur, n'a pas parlé du *Citoyen*, sachant bien que ce journal avait dit la vérité.

**LES PRONOSTICS DE M. J. SIMON.**

M. Jules Simon vient de faire, dans le *Gaulois*, une revue de l'année 1881 ; article par article, cette revue accable M. Gambetta. Voici la conclusion ; de quelque côté qu'il jette ses regards, M. Jules Simon ne voit qu'incertitude :

« Il y a une nouvelle Chambre, mais on ne l'a pas entendue élire, à cause du bruit de Belleville. Elle a paru à Paris pour quelques semaines ; mais, en séance, elle n'a rien fait ; dans les coulisses, elle n'a pas su si elle voulait, oui ou non, constituer des groupes. M. Ribot s'est montré, mais la Chambre, jusqu'à présent, s'est dérobée. Incertitude ! Incertitude ! »

« Le Grand Ministère n'a qu'un seul nom : Gambetta ; il n'a qu'un maître : Gambetta ; il n'a qu'une force : Gambetta. C'est une grande force. Mais cette force, ira-t-elle à droite avec J.-J. Weiss et Miribel, ou à gauche avec Ranc et Joseph Reinach ? Incertitude ! Incertitude ! »

« La révision, comble de l'incertitude ! Personne ne sait plus ce que c'est, depuis que les comités et les candidats ont parlé. Il y a loin de la révision Laborde à la révision Léon Say, qui doit fortifier le Sénat. »

« 1881 n'est qu'une année préliminaire :

voilà son rôle ; elle aura préparé 1882. Si nous cherchons le mal, nous trouvons Tunis et la révision ; si nous cherchons le bien, nous trouvons le ministère Gambetta.

» En somme, une pauvre année. »

Et quelle autre année peut bien préparer cette « pauvre année ? »

**LE GOUVERNEMENT**  
**Et les Chemins de Fer.**

En tête de son dernier numéro, le *Journal des Travaux publics* a inséré une note très-importante sur la question du rachat des chemins de fer. La place qu'occupe cette note, non signée, dans un journal désigné pour recevoir les avis officiels du ministère des travaux publics, indiquerait suffisamment qu'elle est l'expression de la pensée du ministre, si cela ne résultait pas déjà des renseignements très-intéressants et très-précis qu'elle contient.

En voici la reproduction :

« L'opinion publique s'est émue des projets attribués au gouvernement en ce qui concerne la question des chemins de fer. On a prêté au ministère des idées absolues qui ne sont pas les siennes ; nous pouvons assurer que particulièrement en ce qui concerne le rachat des chemins de fer, on s'est complètement trompé sur ses intentions. Le rachat général n'a jamais été discuté dans les hautes sphères gouvernementales, et, s'il a été un instant question du rachat de l'Orléans, c'est qu'on ne croyait pas rencontrer de la part de cette Compagnie des dispositions aussi conciliantes que celles qu'on lui témoignait. Les demandes du gouvernement ne sont pas excessives, car nous croyons savoir qu'elles sont déjà acceptées en principe par plusieurs grandes Compagnies, et elles portaient seulement sur deux points qui sont l'établissement de tarifs kilométriques modérés et la ratification par le ministre des choix faits pour la composition des conseils d'administration.

8 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

V

BONNES ET MAUVAISES GENS.

(Suite.)

Le couvre-feu sonné, après avoir consacré à Simon les meilleurs de ses instants, Bernard regagnait gaiement son humble cabané. Il s'en allait chantant de sa voix sonore et juste les chants populaires du pays, son principal savoir. Il savait également tous les chants d'église ; et son absence aux offices était remarquée, parce que, lorsqu'il donnait le ton, les paroissiens de Soreillac faussaient beaucoup moins.

Il avait un peu appris à lire, épelait les affiches et signalait passablement son nom.

Son ignorance ne l'affectait point :

— J'aimerais mieux être plus instruit, mais ça ne me rendrait pas plus content.

Il avait continuellement la satisfaction de rendre service, cela faisait sa joie. Pauvres ou riches, connus ou inconnus, si les obligations lui en venaient à regarder.

Ce qu'il avait fait à la digue, il le refaisait un peu partout.

Si quelque trou pouvait, de nuit, causer un accident, il le bouchait. Chaque jour, il débarrassait les routes de tessons de bouteilles. Si quelque chemin devenait impraticable, il n'y passait guère sans placer, de distance en distance, de grosses pierres pour ceux qui viendraient après lui, et il avait soin de les rapprocher assez pour que les enfants en profitassent. Manquait-il de pierres, ou était-il trop pressé, il gardait souvenance du mauvais pas et revenait, si c'était nécessaire, avec une brouette de matériaux.

Il y avait dans la paroisse plusieurs sondrières, Jacques Bernard les entoura et les marqua de son mieux.

Ces soins restaient ignorés d'ordinaire ; il n'en parlait à personne et n'en était que plus gai.

Il aurait bien voulu faire un parapet au bord du précipice de Grand-Pré, mais un tel ouvrage étant mille fois au-dessus de ses forces, il s'était borné à soigner la haie, à la renforcer par des bâtons verts dont plusieurs prirent racine. Le tournant, c'est-à-dire le point où il devait se faire si grièvement blesser, avait été l'objet de ses soins attentifs. Presque tous les mois il y comblait les ornières.

Et la famille du Hêtre, dont la voiture ne versa point, ne le dut pas moins à sa prévoyance qu'à son acte de dévouement.

— Trédam ! M. le comte, fit presque aussitôt un des paysans accourus au secours, sans ce pauvre garçon vous étiez perdus de toutes manières, vu qu'il a pris la peine, la semaine passée, de boucher tous les creux de ce mauvais coin-ci.

— De son plein gré ? Sans rétribution ?

— Tout justement, M. le comte, raison pourquoi, par gauserie, les malins l'appellent *cœur d'or*, mais comme il se dit, on dit, qui dit, des fois la vérité en gaussant.

L'on n'était pas arrivé au château que la reconnaissance du comte s'accroissait de toute la sympathie que lui inspiraient les dires du cortège.

— Et je me crois humain, généreux, charitable ! pensa le loyal gentilhomme en se comparant à Jacques Bernard.

Le comte dit avec émotion à sa femme et à ses filles :

— Je voudrais que Gordien et surtout que Manuel eussent entendu ce panegyrique.

— Pourquoi cela, mon père ? demanda Laure que le nom de l'amie de son frère avait rendue plus attentive.

— Parce que ces messieurs, principalement Manuel, seraient ici beaucoup à apprendre !

A ces mots, le comte se rapprocha de la voiture où M<sup>lle</sup> Flavienne soutenait la tête du blessé toujours évanoui.

— Dieu merci, M. Manuel ne manque pas non

plus de courage ! dit à demi-voix Laure, frappée de l'accent un peu sévère de la réplique.

— Non ! fit Suzanne la blondine, trop intelligente enfant, mais il manque de charité.

— Vous en manquez vous-même, mademoiselle ! dit la comtesse. Oh ! le service que vient de nous rendre ce pauvre blessé, ne diminue pas ma reconnaissance envers notre cher Manuel !

Suzanne se tut. Laure baissa ses beaux yeux noirs. Ses longs cils ombrageaient une faible rougeur qui succéda soudain à sa pâleur extrême.

Depuis les premiers mois de 1848, les sentiments de la charmante jeune fille, avaient donc bien changé envers ce cavalier si prétentieux, si tranchant, qu'elle abandonnait avec tant d'indifférence aux traits moqueurs de ses amis du faubourg Saint-Germain ?

Quoi ! une simple réflexion de son père, un commentaire un peu trop net de sa sœur, pouvaient l'impressionner moins de trois quarts d'heure après le plus effroyable des dangers ?

Qu'avait donc pu faire Manuel de Sardagne pour qu'on passât ainsi à son égard de la froideur à un si vif intérêt ? Et comment avait-il conquis la chaleureuse bienveillance de M<sup>lle</sup> la comtesse Palet du Hêtre, ancienne amie de sa mère, il est vrai, mais qui, autrefois, elle aussi, ne lui trouvait aucune des qualités qu'elle eût voulu rencontrer en l'ami intime de son fils Gordien ?

Il est naturel que le gouvernement n'aime pas à voir, à la tête de sociétés qui ont avec lui des rapports étroits, des hommes dont les dispositions hostiles aux institutions qui nous régissent seraient notoires.

En ce qui concerne les tarifs, on a attaqué fort injustement le système des tarifs à base kilométrique; c'est le seul, assurément, qui soit équitable. On sait d'ailleurs qu'il fonctionne avec succès sur les chemins de fer de l'Etat. En même temps, il est devenu indispensable de prendre davantage en considération, dans la fixation des tarifs, les légitimes réclamations du commerce. Mais s'il est juste de généraliser les tarifs réduits adoptés par les Compagnies pour un certain nombre de marchandises et pour certains parcours, il n'est nullement projeté d'imposer, comme base, les tarifications exceptionnelles qui n'ont été adoptées que dans un intérêt général et afin de faciliter l'alimentation de nos usines en matières premières.

D'ailleurs, en tout, il y a une question de mesure. Le ministre des travaux publics n'a pas plus l'intention d'égorger les Compagnies de chemins de fer que le ministre des finances ne s'est proposé d'égorger les rentiers.

Moyennant des concessions qui ne coûteraient que peu de chose aux droits qu'elles tiennent de leurs cahiers des charges toutes les Compagnies, sans en excepter l'Orléans, peuvent s'assurer par contrat cet avenir de dix ou quinze ans qu'elles demandent à titre de légitime compensation.

Les négociations vont être immédiatement entamées. Il dépend de ces Compagnies que ces négociations aboutissent rapidement et qu'on en finisse sans plus tarder avec l'agitation factice créée autour de la question des chemins de fer.

## LES NOMINATIONS ÉPISCOPALES

M. Paul Bert, ministre des cultes de la République française, a-t-il réellement le dessein d'imposer, quand vaqueront des sièges épiscopaux, au chef suprême de l'Eglise et à des diocèses français des choix inacceptables? Nous ne le savons pas bien clairement; mais comme on peut tout attendre de ce personnage, il semble utile d'exposer le droit et le devoir de l'Etat en cette grave matière.

Le droit de nomination aux évêchés n'appartient et ne peut appartenir à l'Etat que par concession gracieuse ou privilège. L'Eglise est évidemment maîtresse chez elle. Seule elle confère le sacrement qui fait du prêtre un évêque. Le plus simple des mortels rirait aux éclats si un personnage politique, qui souvent ignore jusqu'aux éléments du catéchisme, qui parfois est un sectaire animé d'une haine aveugle contre la religion, se disait en état de discerner dans un membre du clergé les qualités requises pour l'épiscopat. Autant vaudrait demander à un jardinier de choisir un amiral. Aussi qu'arrive-t-il toutes les fois que les privilèges de présenter des sujets pour les évêchés se trouvent aux mains de laïques ayant quelque

bon sens? Ils demandent à des ecclésiastiques intelligents et pieux la lumière nécessaire pour éclairer leur choix. Anne d'Autriche consultait Saint-Vincent de Paul; M. Jules Simon conférait avec le nonce. Un prêtre, qui devait plus tard mourir dans l'apostasie, avait fait jouer de grands ressorts laïques pour arriver à l'épiscopat. M. Jules Simon lui déclara que les plus hautes recommandations laïques ne suffisaient pas, et qu'au point de vue de la capacité sacerdotale, un témoignage épiscopal était indispensable. Ce témoignage fut refusé, et l'épiscopat ne fut pas souillé. Le ministre des cultes avait fait son devoir.

Abstraction faite de son caractère divin, qu'un ministre libre-penseur ne sait pas reconnaître, l'évêque est l'homme de plusieurs centaines de mille citoyens catholiques. Leurs intérêts les plus sacrés, les plus délicats, les plus chers sont dans ses mains. Il leur importe beaucoup que l'évêque soit non-seulement un ecclésiastique correct, mais qu'il possède une science, une capacité administrative, une bonté supérieures. De même que le premier officier venu ne peut être bombardé général en chef d'une armée en campagne, et qu'un ministre de la guerre qui, en semblable conjuncture, ne choisirait pas le meilleur officier connu, ou au moins un officier éminent, serait tout simplement un traître à la patrie et un assassin, justement responsable des défaites possibles, ainsi tout prêtre n'est pas propre à l'épiscopat, et le choix qui est fait doit reposer sur la connaissance approfondie des besoins spirituels des fidèles et de l'aptitude d'un prêtre à les satisfaire.

Si l'Eglise donne à l'Etat cette prodigieuse marque de confiance, de lui abandonner le choix de l'évêque, elle ne dispense pas le fonctionnaire à qui incombe ce choix du devoir imposé par l'équité naturelle. Les diocésains ont droit à un évêque supérieur en foi, en science, en sagesse, en fermeté, en charité, à la moyenne des prêtres. Si le ministre des cultes ne soit pas personnellement où trouver ce prêtre hors ligne, son ignorance ne l'excuse pas. Rien ne lui est plus facile que de se procurer des informations sûres. L'épiscopat français, lui, n'ignore pas absolument où sont les prêtres d'un mérite supérieur, les prêtres du bois dont il faut faire les évêques.

Le plan de la maçonnerie est depuis longtemps percé à jour: fouler aux pieds l'équité, rêverie clérical, et user de tous les moyens, honnêtes ou malhonnêtes, pour affaiblir l'Eglise en lui donnant des chefs positivement mauvais, si on le peut, ou médiocres et insuffisants. N'avait-elle pas rêvé un pape franc-maçon, un libre-penseur dans la chaire de Saint-Pierre? Si le ministre des cultes actuel, choisi précisément à cause de sa haine furibonde contre l'Eglise, pouvait réaliser ses desirs, les membres indignes du clergé seraient, par une grossière et lâche ironie, placés à la tête des diocèses. Si impudent qu'il soit, il n'osera pas. S'il osait, il apprendrait à connaître les catholiques. La maçonnerie pourra cher-

cher les éléments d'un schisme; elle ne les trouvera point. S'il se rencontrait quelque part un prêtre, descendu assez bas pour accepter l'épiscopat des mains d'un sous-Gambetta quelconque, sans recevoir l'institution du Saint-Siège, tous les honneurs civils n'y feraient rien; le loup serait reçu comme loup, et la clameur catholique le contraindrait à fuir ou à se cacher au fond de la demeure épiscopale, devenue repaire schismatique. Le prêtre qui oserait communiquer avec l'intrus porterait à son tour la marque de Cain. Ses confrères le siffleraient, et ceux-là même de ses paroissiens qui ne mettent jamais le pied à l'église, diraient: « C'est un drôle! »

Donc, il faut que la secte athée en prenne son parti. Nous n'aurons pas en France des évêques selon son cœur. Si elle réussit à nous imposer quelques évêques incomplets, nous espérons que, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, ils déjoueront l'infâme espérance des tyrans qui auront abusé de la condescendance de l'Eglise; l'épiscopat français gardera son rang d'honneur, et demeurera la consolation de son auguste chef.

N'abusez pas indéfiniment de la légalité, maçons-ministres; la patience catholique a des bornes et vous en êtes très-proches à l'heure présente. Le pouvoir n'est pas votre propriété. Nous étions catholiques avant que le pouvoir tombât dans vos mains; nous avons le droit de l'être, de l'être pleinement, publiquement, librement. Ce droit, nous le maintiendrons, et tôt ou tard il triomphera.

Républicains, si vous voulez que la forme du gouvernement qui vous est chère ait quelque chance de durée, cessez de fourbir contre l'Eglise ces deux armes ébréchées et rouillées: la brutalité et l'hypocrisie. Si vous savez être justes, vous pourrez vous faire des partisans parmi les honnêtes gens. Mais, selon toute vraisemblance, vous poursuivrez votre campagne contre le catholicisme, les articles organiques à la main; vous opprimerez savamment, légalement, scientifiquement. Faites; votre navire y sombrera.

## Etranger.

Le *Daily Telegraph* publie une dépêche de Vienne annonçant que la Turquie a conclu une entente entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie préparant une alliance effective pour l'avenir. Il en résulte, d'après ce journal, que l'influence austro-allemande va se substituer, en Orient, à celle de la France et de l'Angleterre.

Cette nouvelle est peut-être prématurée au lendemain du conflit qui s'est produit entre Vienne et le Divan pour l'application de la loi de recrutement en Bosnie et en Herzégovie.

Toutefois, nous ne devons point la négliger, parce qu'elle nous semble logique avec l'attitude récente du cabinet de Berlin et l'envoi à Constantinople d'une armée de fonctionnaires allemands.

Elle nous paraît même avoir, une certaine importance quand nous la rapprochons d'un récent article publié par la *Gazette de Moscou*, sur la nécessité où peut se trouver la Russie de se dégager du traité de Berlin, si des événements se produisaient en Orient.

Le *Tagblatt* et plusieurs feuilles allemandes ont relevé comme un symptôme grave cet appel à la guerre extérieure fait par la *Gazette de Moscou*.

Il ne faudrait pas exagérer les dangers de la situation, car cette feuille est un organe panslaviste, qui parle suivant les idées de son parti et qui ne représente en rien la politique de la Cour de Russie. Toutefois, nous en tenons compte, car nous ne saurions oublier, malgré l'alliance des trois empereurs, qu'en 1877, c'est le parti panslaviste qui a entraîné le czar Alexandre II à la guerre.

L'Orient est en ce moment un point noir pour toute l'Europe, surtout avec l'agitation qui se produit en Egypte, et les desseins qu'on prête au Sultan. L'empereur Alexandre III, malgré son désir de rester uni à l'Allemagne et à l'Autriche, peut, en cas de complications, se trouver dans la nécessité d'intervenir en Orient, où ses intérêts ne sont pas les mêmes que ceux des deux autres puissances.

On a gardé longtemps le secret sur la disparition de papiers importants de l'état-major général à Berlin; mais aujourd'hui l'affaire est ébruitée.

Le *Times* dit que le coupable est un nommé Goldschmidt, qui est parvenu à dépister toutes les recherches. Ce ne sont pas des plans originaux qu'il a soustraits, mais des calques de ces plans, ce qui revient au même.

Le *Journal de Genève*, dans sa correspondance de Londres, donne une autre version. Il ne s'agirait pas seulement de plans, mais aussi de papiers « prouvant le peu de respect de l'Allemagne pour une puissance dont la neutralité est garantie par toute l'Europe ». Ce journal ajoute que les pièces seraient à Londres, et que les ennemis du chancelier pourraient s'en servir en cas de besoin.

Il s'agirait donc de papiers indiquant, si nous comprenons bien, des projets de l'Allemagne sur la Suisse. Plusieurs fois, en effet, certains bruits ont circulé à cet égard. Il est temps pour le gouvernement helvétique d'ouvrir les yeux sur les projets du chancelier, devant lequel il est depuis trop d'années à genoux.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 janvier.  
La situation financière se défend un peu, la haute banque reprend son activité. Aussi la faiblesse ne persiste-t-elle pas sur les rentes.

Le 5 0/0 est presque stationnaire de 114.40 à 114.45; de 84.17, le 3 0/0 atteint 84.25.

Les nouvelles des places étrangères sont insignifiantes. Les Consolidés Anglais vont à 100 1/16, soit en reprise de 1/16 sur hier.

La Banque de France fait 5.940.

Cependant le Crédit Foncier trouve encore quelques bonnes affaires à 1.770 et il est de fait qu'à ce prix les capitaux de placement ont tout à gagner.

Les Magasins de France et d'Algérie sont demandés à 665.

La Société Française Financière conserve des demandes nombreuses à 1.030; le coupon de 40 francs se détachant à la fin du mois, c'est le moment favorable pour entrer dans cette valeur.

On achète à 900 le Crédit Lyonnais.

Les actions les plus recherchées sont celles de la Banque Nationale du Mexique, sur lesquelles on cote 710.

A 835, on traite de grosses opérations sur la Société Nouvelle; on sait qu'il y a un coupon de 35 francs qui vient d'être détaché.

La Banque Romaine s'inscrit à 755, cette valeur vaut davantage.

En ce moment si troublé, il n'y a pas, pour l'épargne, de valeur plus solide que l'obligation de l'Hypothèque Foncière.

La Société qui va exploiter les minerais des mines de Rio-Tinto, fondée sous les auspices de la Société Générale, va réaliser de gros profits.

On cote 510 sur le Malétra.

Mettre en portefeuille les actions de la Compagnie d'Alais au Rhône à la Méditerranée, c'est faire un acte intelligent, attendu qu'avant peu il y aura une plus-value considérable sur ces titres.

On remarque, en banque, qu'il continue à se faire de nombreuses opérations sur les actions des Chemins de Fer sur Routes.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### Saumur.

Quelle différence de température entre celle d'aujourd'hui et celle des mois de décembre et janvier, il y a deux ans! L'hiver de 1879-1880, on le sait, a pris rang parmi les plus rigoureux, et a été célèbre tout particulièrement à Saumur par cette fameuse banquise qui attira dans nos murs, pendant un mois, tant de milliers d'étrangers.

C'est le 6 janvier au soir (il y avait hier deux ans) qu'eut lieu la débâcle partielle des glaces de la Loire en aval de Notre-Dame des Ardilliers, et que se produisit la banquise entre Notre-Dame des Ardilliers et Montsoreau.

On se rappelle que tous les journaux ont été tenus en haleine par l'embâcle si extraordinaire de Villebernier et que la gravure et la photographie en ont perpétué le souvenir.

### Théâtre de Saumur.

Le commencement de l'année 1882 est décidément favorable à notre scène. Après la *Mascotte*, ce grandissime succès, est venue l'œuvre charmante d'Ambroise Thomas, *Mignon*, que l'on revoit toujours avec tant de plaisir. Jeudi, nous avions une représentation du *Prêtre*, ouvrage de M. Charles Buet, jeune écrivain qui, à l'aide de cette production, s'est placé du premier coup au rang de nos plus habiles dramaturges. Demain dimanche, la même pièce sera jouée de nouveau à Saumur; et lundi, enfin, la

Le docteur Delcambre, arrivant de Paris à l'instant même, aurait pu le dire aussi bien qu'il s'écria, sur le perron, à l'aspect des deux médecins du voisinage:

— Quelqu'accident!

— Oui, monsieur, répondit le médecin de Soreillac, mais aucun des membres de la famille du Hêtre n'en est victime.

— Grâce au ciel! ajouta celui de Saint-Jean-du-Rocle; la voiture de M. le comte, où il se trouvait avec madame et ses enfants, a failli verser dans le précipice. Le brave paysan qui les a sauvés est, m'a dit l'express, mortellement blessé. Je n'ai eu que le temps de seller mon cheval et de venir par la traverse.

La calèche entra dans la cour.

En Soreillac, on ne s'entretenait que de l'événement. Mais l'aveugle Simon, ignorant ce qui s'était passé, ne cessa de grogner contre l'inexactitude de Jacques Bernard.

Jeanne en pâtit.

La malheureuse fillette, qui n'avait pas encore treize ans, fut grondée à tort comme à travers, jusqu'au moment où une porteuze de mauvaises nouvelles vint raconter l'accident, non sans l'exagérer; ceci va de soi.

— Si Jacques est mort, dit l'aveugle, je n'ai qu'à mourir moi-même, car je n'ai trouvé de charité que chez lui.

Jeanne poussa un cri de désespoir et fondit en larmes.

L'aveugle ne grognait plus; il pleurait aussi. De ses yeux éteints coulaient des larmes cruelles; et il embrassait son enfant en répétant d'une voix déchirante:

— Jacques!... Ma fille!... tu perds tout à la fois.  
(A suivre.) G. DE LA LANDELLE.

### Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

**DIMANCHE 8 janvier 1882.**

DEUXIÈME ET DERNIÈRE REPRÉSENTATION  
Donnée par la Compagnie des Artistes-Parisiens-Libres.

## LE PRÊTRE

Pièce en 7 tableaux, de M. Charles Buet (grand succès du théâtre de la Porte-St-Martin).

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

**LUNDI 9 janvier 1882.**

Le grand succès du jour  
UNE 3<sup>e</sup> REPRÉSENTATION DE

## LA MASCOTTE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Duru et Chivot, musique d'Edmond AUDAN.

Mascotte fera chez nous sa troisième apparition.

Avant-hier soir, le Prêtre a été donné devant un public assez nombreux; certaines parties de la salle se trouvaient bien garnies, tandis que beaucoup de loges et stalles étaient inoccupées.

Disons de suite que le drame de M. Buel est simple, naturel et vrai, mais plein d'intérêt et de scènes émouvantes. Il repose sur une donnée vraiment tragique. L'Echo Saumurois en a déjà publié une analyse. Un certain Olivier Robert a assassiné le marquis de Champlaurant en lui volant une somme considérable. Un pauvre Lesurques breton a été condamné et exécuté au lieu et place de l'assassin véritable. Robert s'en va aux Indes et y fait fortune. Et c'est aux Indes qu'il se trouve en face de l'un des fils de sa victime, l'abbé Patrice de Champlaurant, qui reçoit son aveu et apprend qu'il a en face de lui le meurtrier de son père... scène terrible, merveilleusement rendue, et pour laquelle du reste la pièce semble faite.

A ce moment, le fils vengeur reparait, mais bientôt le prêtre s'incline devant la charité chrétienne et le secret de la confession. Patrice fera son devoir: ce secret, il l'étouffera dans son cœur, et son frère Georges, officier de marine, épousera la fille de l'assassin...

Ces principales scènes sont traitées de main de maître et promettent un écrivain aux théâtres de drame, qui, depuis plusieurs années, se meurent d'anémie.

Le public — et il n'en pouvait être autrement — a applaudi d'une façon très-sympathique les belles paroles du prêtre.

La pièce a été parfaitement jouée par la troupe parisienne dirigée par M. Stephen. Celui-ci a déployé beaucoup de talent dans le rôle d'Olivier, de même que M. Georges Haubert sous les traits de l'abbé Patrice. M. Berrou et M. Dalvil sont très-amusants, le premier dans le rôle du major Morton, le second dans celui de Pornic. Enfin, tous les autres artistes ont contribué à la bonne interprétation de l'ouvrage.

Maintenant, revenons à la Mascotte, annoncée pour lundi prochain.

Voilà une pièce qui, en sa qualité de Mascotte (porte-bonheur), semble avoir désenguigné les théâtres qui l'ont représentée. Ainsi, la semaine dernière, à Tours, une autre opérette, nouvelle pour cette scène, Madame l'Archiduc, n'obtenait qu'un très-faible succès à la seconde représentation, quand, le lendemain, la Mascotte faisait encore une belle recette à la 46<sup>e</sup>. Les spectateurs de cette soirée, qui étaient à peu près les mêmes que ceux de la première, ont ri comme s'ils ne connaissaient pas la pièce. Il y a là pour les directeurs des imprévus inexplicables, des questions sans réponses possibles.

La Mascotte est donc le triomphe de l'opérette. A Angers, elle était donnée avant-hier pour la cinquième fois. D'ailleurs, la pièce est amusante, luxueusement montée et gaie ment enlevée par les acteurs, M<sup>lle</sup> Guérin et Bertha, M<sup>lle</sup> Yrac, Berton, Dépy et Veruon.

L'Etoile d'Angers, à propos de cet ouvrage, dit: « Le sujet peut sembler légèrement scabreux, mais on y rit de si bon cœur et M<sup>lle</sup> Guérin est une si gentille Mascotte, qu'il ne vient point à l'idée de se formaliser de quelques gauloiseries bien innocentes auprès de celles qui déridaient le front de nos ancêtres. »

#### THOUARS.

A la suite d'une dispute animée, une tentative d'assassinat a été commise à Thouars, samedi dernier, sur la personne du sieur Alcide Laigné, commissionnaire du chemin de fer, par le nommé Lambert dit Saintonge, dont le caractère querelleur et méchant s'est déjà plusieurs fois révélé. Celui-ci est allé, armé d'un pistolet, se poser sur le chemin de son adversaire et, à un moment donné, s'est élancé sur lui pour le tirer à bout portant et en pleine poitrine. Mais avec un sang-froid et une promptitude qui lui méritent des éloges, l'un des deux compagnons de voyage de Laigné, saisissant vivement le bras de l'agresseur, n'eut que le temps de faire dévier quelque peu le coup. L'arme n'étant point chargée à balle, la victime en a été quitte pour quelques grains de plomb logés dans le côté droit. Des recherches ont depuis été faites pour trouver les traces de projectiles plus puissants qu'on supposait mêlés aux premiers.

Avertie aussitôt de ce guet-apens, la justice s'est empressée de s'emparer de cet ennemi dangereux qui aurait avoué son intention bien arrêtée de donner la mort à son ancien camarade.

Il paraît qu'on relèverait d'autres faits analogues à la charge de l'inculpé sur qui pèse d'ailleurs toute la responsabilité de cette criminelle tentative. (J. de la Vienne.)

#### LES COMPTES

Nous lisons dans le Citoyen de Marseille:

On appelle de ce nom, dans la basse Provence, les douze jours qui précèdent la Noël; est-ce une illusion, une superstition ou une réalité, c'est-à-dire un fait démontré par l'expérience? nous ne voulons pas nous prononcer. Ce qui est incontestable, c'est que tous les agriculteurs de notre région sont attentifs au temps qu'il fait pendant ces douze jours. Ils sont persuadés que chacun d'eux représente un mois de l'année nouvelle, et le jour auquel le mois correspond indique le temps qu'on aura pendant tout le mois entier.

Nous avons observé attentivement le temps qu'il a fait pendant les Comptes. Le temps qu'il a fait le premier jour, c'est-à-dire le 13 décembre, indique le temps que nous aurons au mois de janvier. Le 14 décembre, c'est le mois de février; le 15, le mois de mars, et ainsi de suite.

Voici le résultat de nos observations dans la banlieue et l'arrondissement de Marseille:

13 décembre, le matin, froid; à 10 heures, beau; le soir, ciel nuageux.

14, le matin, brume; à 10 heures, beau; le soir, brume.

15, le matin, froid, soleil radieux tout le jour; le soir, froid.

16, le matin, froid, quelques nuages au ciel à 10 heures, beau jusqu'au soir.

17, pluie tout le jour.

18, pluie tout le jour.

19, beau tout le jour.

20, pluie jusqu'à deux heures; beau jusqu'au soir.

21, soleil, quelques nuages blancs au ciel.

22, pluie tout le jour.

23, pluie jusqu'à midi, puis temps doux et soleil.

24, froid le matin et le soir, tout le jour beau temps et soleil radieux.

Si les pronostics des Comptes se réalisent, pendant les quatre premiers mois de la nouvelle année, nous aurons de grands froids et du soleil. Mai et juin seront pluvieux, juillet sera très-beau. La première moitié du mois d'août sera pluvieuse, le reste du mois très-beau. Le mois de septembre sera encore très-beau, octobre sera pluvieux ainsi que la première partie de novembre. Le reste du mois et le mois de décembre tout entier, il y aura de grands froids, le matin et le soir, et dans la journée beau temps.

Nous apprenons de source certaine qu'une grande Fabrique de Toiles du Nord, voulant liquider un stock considérable de ses produits, a choisi notre ville pour en écouler la majeure partie.

C'est une occasion inespérée pour les personnes qui auront besoin de cet article.

Nous espérons pouvoir, d'ici à quelques jours, compléter nos renseignements et indiquer le local où se fera cette vente importante.

#### État civil de la ville de Saumur

Du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 1881.

#### NAISSANCES.

Le 2. — Berthe Bisson, à l'Hospice.

Le 3. — Emile-Henri Héraud, rue de la Fidélité.

Le 4. — Henri-André Rotureau, aux Huraudières.

Le 6. — Louis-Raymond Armide, route de Saint-Lambert; — Gabriel Boyer, place Saint-Michel.

Le 7. — Henri-Jean-Joseph Fournier, rue du Puits-Neuf.

Le 8. — Aurélie-Catherine-Marie-Estelle Piton, rue du Relai.

Le 9. — Yvonne-Alexandrine Fougerolle, rue Nationale.

Le 10. — Jean Auboyer, place de la Bi-lange.

Le 12. — Auguste-Victor Mortreux, rue de la Visitation.

Le 14. — Georges Ithamar, rue de la Visitation; — Léon-Auguste-François Malécot, rue de la Comédie; — Henriette Launay, à l'Hospice.

Le 15. — Marcel-Edouard Gourcier, rue du Palais-de-Justice.

Le 17. — Gustave Boileau, rue Saint-Michel.

Le 18. — Aimé-Auguste Triolet, rue des Capucins; — Maurice-Gustave Lhomailié, rue Duplessis-Mornay.

Le 19. — Antoine Coudert, rue de Fenet.

Le 20. — Edmond-Eugène Pellemeule, rue Saint-Jean; — Louise-Lucie Brard, rue de l'Ancienne-Gare.

Le 21. — Amélie-Louise Claude Jacquemin, rue Saint-Nicolas; — Lucien-Maurice Marie, rue de la Croix-Verte.

Le 22. — Jean Moréno, rue de la Visitation; — Marie-Léontine Launay, rue du Puits-Tribouillet.

Le 23. — Georges-Jules-Louis Paillaud, Grand'Rue.

Le 26. — Isidore Guillemé, rue Notre-Dame.

Le 27. — Edmond-Jean Lacour, rue de la Cocasserie.

Le 28. — Alice-Marguerite Gasté, rue de l'Ancienne-Messagerie.

Le 30. — Léon-Marcel Patenotte, rue Courcouronne.

Le 31. — Henri-Constant Guiocheau, place Dupetit-Thouars.

#### MARIAGES.

Le 2. — Paul-Ernest Riel, journalier, a épousé Marie-Julienne Coué, lingère, tous deux de Saumur.

Le 6. — Léon Bernard, cocher, a épousé Louise-Théodorine Catillon, femme de chambre, tous deux de Saumur; — Marie-Raoul Delaforge, receveur d'enregistrement, de Marchenoir (Loir-et-Cher), a épousé Louise-Marie Libersat, sans profession, de Saumur.

Le 7. — Camille Bourasseau, employé de commerce, de Nantes, a épousé Arsène-Marie-Augustine Bellanger, sans profession, de Saumur.

Le 12. — Théophile-Léon-Désiré-Félix Friederich, avoué, de Nantes, a épousé Alice-Marie-Hélène Méhouas, sans profession, de Saumur.

Le 17. — Jean Bertrand, propriétaire (veuf), de Coron, a épousé Anne-Renée Allain, sans profession, de Saumur.

Le 20. — François-Désiré Dubois, artiste, a épousé Irma-Éléonore Caruel, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 21. — François-Olivier Amary, sans profession, a épousé Sydonie-Émilie Coquier, couturière (veuve), tous deux de Saumur.

Le 26. — Théophile-Edmond Guy, menuisier, a épousé Cécile Dézé, chapeletière, tous deux de Saumur.

(La fin au prochain numéro.)

#### BOURSE DE PARIS

DU 6 JANVIER 1882.

Rente 3 0/0.	84 40
Rente 3 0/0 amortissable.	84 »
3 0/0 amortissable (nouveau).	84 75
Rente 4 1/2.	113 »
Rente 5 0/0.	114 30

#### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL: 120 MILLIONS de FRANCS  
FONDÉE EN 1864

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

#### AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 49.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons de la C<sup>ie</sup> de l'Ouest et de la C<sup>ie</sup> Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encasement et Escompte des Effets

de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Émissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

#### RÉCRÉATIONS INTELLIGENTES.

La mode est aux jeux d'esprit, surtout aux amusements basés sur la littérature, l'histoire et la science. Achetez donc les *Récréations intelligentes*, de Ch. Ferrand (un vol. in-18 Jésus, prix 75 centimes), vous y trouverez des distractions de tout genre, moins banales que les jeux de société ou les tours de cartes.

Adressez 75 centimes en timbres-poste à M. Ferrand, éditeur à Besançon (Doubs).

N.-B. — M. Ferrand est également l'éditeur du *Journal des Curieux* et du *Dictionnaire des Curieux*.



On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

#### SANTÉ A TOUS

#### ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

#### REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, torpide, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, épie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Le Dr Roubil, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des Femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N<sup>o</sup> 63,476. M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N<sup>o</sup> 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N<sup>o</sup> 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Cure N<sup>o</sup> 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PSYCLER, instituteur à Eynant ças (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 14 fr.; 4 kil., 28 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BÉSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>ie</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODDT, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 7.

D'un jugement par défaut, rendu par le tribunal civil de première instance de Saumur, le trente-un décembre dernier, au profit de : 1<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Caroline Jousset, propriétaire, veuve de M. Charles Baillergeau, en son vivant juge audit tribunal, demeurant place de l'Arche-Dorée, à Saumur; 2<sup>o</sup> M. Fermé, ancien notaire, actuellement propriétaire, rue d'Alsace, à Saumur;

Contre : M. Anatole Baillergeau, propriétaire, commune de Chambéry (Savoie);

Il appert que : M. Denis Guérin, expert-comptable, rue Beaurepaire, à Saumur, a été nommé conseil judiciaire dudit M. Anatole Baillergeau, aux lieu et place de M. Fermé, démissionnaire.

Pour extrait, certifié conforme, par moi, avoué-licencié soussigné.

Saumur, le sept janvier mil huit cent quatre-vingt-deux.  
(17) L. ALBERT.

Etude de M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

1<sup>o</sup> Un fonds de commerce de boulangerie, situé à Saumur, Montéc-du-Fort, numéro 7, ensemble le matériel et l'achalandage y attachés;

2<sup>o</sup> La maison dans laquelle ledit fonds de commerce est exploité;

3<sup>o</sup> Une petite propriété, située au Petit-Puy, commune de Saumur;

4<sup>o</sup> Et 55 ares de vigne en deux morceaux, situés au Champ-du-Four et à l'Ebeupin, même commune.

Le tout appartenant à M<sup>me</sup> veuve Viau-Terrien et à ses enfants.

S'adresser à M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**CINQUANTE-SEPT PARCELLES DE TERRE ET VIGNE**

Situées dans les communes de Chacé, Dampierre, Saint-Cyr-en-Bourg, Saumur, Souzay et Varrains. S'adresser à M. DÉZÉ-CHEVALLIER, propriétaire à Chacé, ou audit M<sup>e</sup> MEHOUS. (8)

Etude de M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**

A Saint-Hilaire-Saint-Florent, au domicile où est décédé M. Cassius, menuisier,

Le dimanche 15 janvier 1882, à midi.

Par le ministère de M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire à Saumur.

Il sera vendu :

Batterie de cuisine, vaisselle, meubles meublants, literie, outils de menuisier, bois de différentes essences, débités et en grume, et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,

Qui aura lieu en l'étude du notaire, Le dimanche 5 février 1882, à midi.

**UNE MAISON**

Avec cour, écurie et remise, sise à Saumur, rue d'Orléans, n° 76. Sur la mise à prix de 25,000 francs. Cette maison dépend de la succession de M<sup>me</sup> ROCHER. (798)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

**UNE MAISON**

Sise rue de Bordeaux, n° 50, Avec cour, écurie, remise et jardin. S'adresser à M. FOUCHER, même rue de Bordeaux, 60. (369)

Etude de M<sup>e</sup> J. CHICOTEAU, notaire à Loudun, successeur de M<sup>e</sup> BERNIER.

**A VENDRE**

**TERRE DE COISSOLLES**

Commune de Chevilly.

Ligne de Paris-Orléans (20 minutes d'Orléans). CHATEAU.—104 hectares de bois, — 66 hectares de terre en un seul tenant.

Revenu annuel : 9,175 francs.

Prix : 200,000 francs.

S'adresser à M<sup>e</sup> Jules CHICOTEAU, notaire à Loudun. (6)

**A VENDRE**

Grand assortiment de plant d'arbres forestiers. Spécialité de peupliers suisses et d'Italie. Plant de 3 ans, d'une beauté remarquable. Tous les plants sont vendus rendus à domicile et à des prix tout à fait modérés.

S'adresser à M. MARCHEAU, pépiniériste à Brain-sur-Allennes (Maine-et-Loire). (670)

**A CÉDER**

PAR SUITE DE DÉCÈS,

Une MAISON de GROS, de BLANC. Dentelles et Soieries.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve FAVEL, 3, rue Beaurepaire. (761)

**A CÉDER**

UN MAGASIN DE FOURNITURES de Bureau.

LIBRAIRIE ET PAPETERIE.

S'adresser à M. GIRARD, papetier, rue d'Orléans, Saumur. (781)

**A CÉDER**

FONDS DE PARAPLUIES ET MERCERIE.

S'adresser à M<sup>me</sup> PICAËD, 52, rue du Portail-Louis. (7)

Etude de M<sup>e</sup> Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques.

APRÈS DÉCÈS,

Le mardi 10 janvier 1882, à une heure après midi.

A Saumur, rue de l' Arsenal, au domicile de M<sup>me</sup> veuve Daburon,

**DES MEUBLES**

ET OBJETS MOBILIERS

Ci-après,

Dépendant de la succession bénéficiaire de ladite dame veuve Daburon.

Batterie de cuisine, vaisselle, glaces et cadres;

Chaises, vieux buffet, commode, tables, bois de lit, table de nuit et armoire en noyer;

Couettes, matelas, paille, traversins, oreillers, draps et couvertures;

Linge de ménage et linge de corps d'homme et de femme et quantité d'autres bons objets.

Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, Ch. MILLION. (18)

**A LOUER**

Pour le Saint-Jean 1883.

**MAISON**

Située rue Saint-Jean, n° 38 et 40.

Composée de deux magasins, à louer ensemble ou séparément, ayant une grande façade pour l'étalage;

Actuellement occupée par M<sup>me</sup> Durville, marchande de fleurs, et M<sup>me</sup> Buron, marchande de lingerie.

S'adresser à M. COIGNARD, sur les Ponts, rue des Capucins. (769)

**BONNE OCCASION**

**A VENDRE**

UNE PETITE VOITURE ET PETIT CHEVAL.

S'adresser à M. SARGY ou à M. RAIMBAULT, imprimeur. (794)

**CHEMISERIE SPÉCIALE**



Mesures à joindre à toute commande :

- 1<sup>o</sup> Mesure. 1 à 1, tour du cou.
- 2<sup>o</sup> — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
- 3<sup>o</sup> — 3 à 3, largeur du poignet.
- 4<sup>o</sup> — 1 à 4, longueur du plastron.
- 5<sup>o</sup> — 5 à 5, le tour sous les bras.
- 6<sup>o</sup> — 6 à 6, le tour de la taille.
- 7<sup>o</sup> — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

**EXEMPLE POUR 38 PROPORTIONNÉ**

38. 14.78. 27. 43. 92. 80. 103.

Mesures : 1<sup>o</sup> 2<sup>o</sup> 3<sup>o</sup> 4<sup>o</sup> 5<sup>o</sup> 6<sup>o</sup> 7<sup>o</sup>

**A LA PAIX**

Maison la plus importante dans son genre

MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE

**SARGET-GIRAULT**

6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous nos modèles ont donné à mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent.

Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse.

Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure), 6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50.

Chemises madapolam, sans apprêt, en toile (sur mesure), devant, col et poignets, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.

Nota. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un modèle, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

**CHEMISES CONFECTIONNÉES**

Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75.

Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.

Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75.

Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guirlandes et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr.

Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

**GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES**

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussettes en tous genres

**CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES**

Bretelles, Jarrettières, Boutons de manchettes et Parures en nacre

**GANTS CIVILS ET MILITAIRES**

Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

**LA GAZETTE DE PARIS**

Dixième Année Journal Financier 52 N° par An

PARAIT TOUS LES DIMANCHES

**2 FRANCS PAR ANNÉE**

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Études approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement :

Le Bulletin Authentique

DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS

Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier.

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres-postes, 59, rue Taitbout, PARIS

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

CIDRE DOUX, 25 fr. — VIN BLANC, 65 fr. les 230 litres. — MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure.)

ON DEMANDE DE SUITE un bon comptable. S'adresser au bureau du journal.

**AVIS.**

Le CHOCOLAT GUERIN-BOUFRON est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents; sa qualité supérieure, composée de cacao et sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.

Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kilogramme.

Thés noirs extra mélangé supérieur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

ON OFFRE à une Dame ou Monsieur qui voudrait se faire une position indépendante, de lui vendre et lui montrer, en 8 ou 10 leçons, un art industriel breveté et médaillé, et très-lucratif, pour être sa propriété dans le département de Maine-et-Loire.

Ecrire ou s'adresser, 3, rue du Grand-Talon, Angers, à M. Michel.

**INCONTINENCE D'URINE**

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres

**J.-A. FRESCO**

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et de prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine. Cabinet à Angers, 26, rue Leneveu. (495)

**MALADIES CHRONIQUES**

Vices du sang, cancers de toute nature, épilepsie, ulcères, goutte, asthmes, catarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

ON NE PAIE les honoraires qu'après la guérison. — Telle est la garantie donnée par M. Robbe, docteur homéopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultations de 2 heures à 6 heures et par correspondance. (Affranchir.)

**AVIS**

**LES MAGASINS DE LA GLANBUSE**

51 et 53, rue Saint-Jean,

SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes. (543)

**UN JEUNE HOMME**

de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.

Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4° avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année).

**ABONNEMENTS :**

PARIS : 1 An, 6 fr. ; 6 Mois, 3 fr.

DÉPARTEMENTS : 1 An, 8 fr. ; 6 Mois, 4 fr.

POUR L'UNION POSTALE : 1 An, 8 fr. 50.

PARIS :

10 centimes le numéro.

DÉPARTEMENTS :

14 centimes le numéro.

QUARANTE-SIX VOLUMES SONT EN VENTE

Le volume broché, Paris, 3 fr.

Départements, 4 fr.

La collection du Journal du Dimanche renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons : Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe Belot, Paul Saunière, Elie Berthet, Clémence Robert, Octave Féré, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Scribe, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper Vialon, Chateaubriand, Victor Ducange, G. de la Landelle, Henri Augu, Th. Labourieu, Adolphe Pavre, Eugène Morel, Turpin, de Sausay, Sophie Gay, Pierre Zaccone, Mario Uchard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.

Paraît actuellement :

**Le Cadavre de l'Osérite,**

Grand roman, par Octave FÉRE.

ADMINISTRATION : Paris, place Saint-André-des-Arts, 11.

NOTA. — On s'abonne en envoyant un mandat de poste.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

Saumur, imprimerie P. GODET.